

## COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Extrait des délibérations de la séance du 3 avril 2025

-----

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Azoug, M. Bedreddine, Mme Youssouf, M. Constant, Mme Dellac, M. Blanchet, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Laroche, M. Monot, Mme Chaumillon, M. Sadi, Mme Filhol, M. Taïbi, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, M. Dallier, Mme Lecroq, M. Cranoly, Mme Maroun, M. Martin P-Y, Mme Ségura, Mme Lagarde

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

Mme Labbé donnant pouvoir à M. Sadi  
M. Bluteau donnant pouvoir à M. Martin P-Y  
Mme Paul donnant pouvoir à Mme Ségura  
Mme Choulet donnant pouvoir à M. Cranoly

#### **ÉTAIENT ABSENTS :**

M. Bouamrane, M. Molossi, Mme Pietri, M. Monany, M. Martin S., M. Chabani

-----



## Délibération n° 18-02 du 3 avril 2025

### SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2025 AUX ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES SE DÉROULANT EN SEINE-SAINT-DENIS – CONVENTIONS – RAPPORT N°1

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil départemental n°2021-VII-24 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu sa délibération n°18-02 du 23 mars 2023 fixant les critères d'attribution de subventions pour l'organisation de manifestations sportives se déroulant dans le département,

Sur le rapport du président du Conseil départemental,

**après en avoir délibéré,**

- ALLOUE les subventions de fonctionnement suivantes aux partenaires pour l'organisation de manifestations sportives ou de loisirs se déroulant en Seine-Saint-Denis :

**Catégorie 1 - manifestations d'envergure :**

- Acro Tramp Sevan 93 20 000 €  
Tumbling French Cup, du 6 au 11 novembre 2024
- Stade Olympique de Rosny-sous-Bois - Lutte 5 000 €  
Rosny Cup 2025, du 7 au 9 mars 2025



**Catégorie 2 - compétitions fédérales de niveau national et régional :**

- UNSS 93 8 000 €  
Championnat de France UNSS de Badminton des lycées  
du 25 au 27 mars 2025
- Commune de Villetaneuse 10 000 €  
Tek Fight Gala International de boxe pied poings et MMA,  
les 7 et 8 février 2025
- Comité départemental de Twirling Bâton 1 300 €  
Championnat de France National 3, le 22 mars 2025

**Catégorie 3 - manifestations à caractère départemental :**

- Comité National Premiers de Cordée 5 000 €  
Journée évasion, le 28 mai 2025
- Comité départemental de Twirling Bâton 1 500 €  
Critérium, les 24 et 25 mai 2025
- Ile-Saint-Denis Judo Arts Martiaux 3 100 €  
Tournoi de Judo, les 4 et 5 avril 2025
- Association sportive de Bondy Judo 3 000 €  
Tournoi international de Judo, les 23 et 24 novembre 2024
- Club sportif de Noisy-le-Grand Tennis de Table 5 000 €  
Tournoi National de Tennis de Table, les 1 et 2 mars 2025
- La Place Centre Culturel Hip Hop 5 000 €  
Playin' Paris en Seine-Saint-Denis, du 26 avril au 08 juin 2025
- Arts Martiaux Noisy-le-Grand 5 000 €  
30<sup>e</sup> Tournoi International de Judo, les 5 et 6 octobre 2025
- Ring Hanzaz Dionysien 5 000 €  
Gala mixte Hanzaz de Boxe, le 26 avril 2025

- APPROUVE les conventions, dont les projets sont ci-annexés, à conclure avec les associations suivantes :

- Acro Tramp de Sevrans 93
- UNSS 93

- CHARGE M. le Président du Conseil départemental de signer lesdites conventions au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du Conseil départemental  
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*